

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebias Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 1^{er} trimestre 2025.

Indicateurs d'activité au 31/03/2025

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Prévoyance	8 065	8 186	8 065	8 186	33 814
Epargne	25 434	23 557	25 434	23 557	96 153
Total	33 499	31 743	33 499	31 743	129 967
2- Primes cédées	2 405	2 713	2 405	2 713	11 667
3- Commissions	2 628	2 715	2 628	2 715	12 448
4- Charges de sinistres nettes	14 081	13 012	14 081	13 012	54 107
5- Produits financiers nets	12 511	11 460	12 511	11 460	44 259

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 31 mars 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2025

Au terme du premier trimestre 2025, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un chiffre d'affaires qui s'élève à **33,499 MD** contre 31,743 MD au 31.03.2024, enregistrant une augmentation de 5,53% et un taux de réalisation de 97,52% du budget prévu au terme du 1^{er} trimestre 2025.
2. Une augmentation de la charge de sinistres nettes de 8,21%, pour atteindre **14,081 MD** et enregistrer ainsi un taux de réalisation de 100,84% par rapport au budget prévu au 31.03.2025.
3. Des produits financiers nets de **12,511 MD** contre 11,460 MD une année auparavant, soit une progression de 9,17% et un taux de réalisation de 98.94% par rapport au budget prévu à la fin du 1^{er} trimestre 2025.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

III. FORECAST 2025 :

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations du 1er trimestre, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **142,000 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **9,26 %** par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires, les primes cédées atteindraient **13,609 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **16,64 %** par rapport à l'exercice 2024.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution atteindraient **15,927 MD**, soit une progression de **27,95%** par rapport à l'exercice 2024

Charge de sinistres nette

Tenant compte de l'évolution de la structure du portefeuille, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait **67,100 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **24,01 %** par rapport à l'exercice 2024.